

Mémoire de Larry Bolduc

Projet d'aménagement hydroélectrique communautaire de la 11^e Chute de la rivière Mistassini

Présenté à la commission du BAPE pour ce
projet

Février 2015

Présentation de l'auteur : Larry Bolduc

Résident et citoyen de Girardville depuis ma naissance.

Je suis : Copropriétaire entreprise de transport, camionneur et copropriétaire de la Maison du père Noël

Je suis : très sensible à la crise actuelle de l'industrie forestière.

Mon père a créé l'entreprise de transport en 1973. Je suis devenu copropriétaire avec mon frère de Transport Raoul Bolduc depuis 2008. Nous avons acheté au fil des années deux autres camions et construit un garage au coût d'un demi-million. Toutefois, le domaine forestier est très précaire depuis quelques années. Compte tenu de ce fait et que je suis membre du comité de développement de Girardville depuis le début, j'ai décidé d'investir dans le tourisme. Donc, je suis devenu copropriétaire d'un attrait majeur à Girardville qui se nomme la Maison du père Noël. Ce projet était ambitieux et original. Chaque année, une dizaine de milliers de touristes viennent nous visiter.

Donc, pour moi, il est évident que j'appuie le projet pour l'impact positif qu'aura le parc écotouristique du point de vue touristique. C'est très bon pour un petit milieu comme le nôtre d'avoir plusieurs attraits. Depuis, plusieurs années, je suis membre d'un regroupement d'entreprises touristiques de Girardville *Groupe Destination boréale*. Nous avons déjà eu des discussions face au potentiel du site de la 11^e chute. Le projet de parc écotouristique me semble arrivé à un moment où nous en avons besoin. Puisque je suis dans le domaine touristique, je sais qu'il ne faut pas négliger les retombées directes générées par un tel projet.

En plus de mes autres implications, j'ai aussi été président du Club du pêcheur au moins 4 ans. Donc, pour moi, la protection de la faune aquatique dans ce genre de projet est primordiale. J'ai pris connaissance du document de la Société de l'énergie communautaire du Lac-St-Jean afin de m'assurer qu'il n'ait pas d'impact sur la faune. D'après ce que j'ai compris, l'aménagement prévu au fil de l'eau, alimenté directement par le débit naturel de la rivière, sans réservoir n'aura pas vraiment d'impact sur les poissons. Des points comme le fait qu'il n'y aura pas de dynamitage durant la période de fraie et d'incubation du doré jeune. En plus, que le projet est situé en dehors du corridor de montaison de la ouananiche me permettre d'être rassuré que la protection des poissons est prise en considération dans ce projet.

Conclusion

J'appuie ce projet hydroélectrique tel que présenter.

Merci de m'avoir donné la chance de m'exprimer sur ce sujet.

Larry Bolduc

